

■ POISSY

La nouvelle Université populaire trouve son public

Avec déjà plus d'une centaine d'inscrits, la toute nouvelle Université populaire de Poissy a réussi sa première rentrée. L'inauguration officielle a eu lieu mercredi 12 septembre. Les premières conférences sont programmées à partir de lundi 24.

« L'initiative de Mme Meier va combler un vide dans cette ville. Cette université populaire sera un formidable point d'ancrage dans notre cité et au-delà de ses frontières. » Vincent Richard Bloch, adjoint à la culture a salué en ces termes la création de l'association intitulée L'Université populaire de Poissy. L'inauguration a eu lieu mercredi 12 septembre, dans l'une des salles où seront proposées les conférences tout au long de l'année à compter de lundi 24 septembre : la salle Robespierre située à côté de l'Office de tourisme.

« Vulgarisation exigeante »

Nous avons présenté le projet dans notre édition du 27 juin dernier. « Le principe est de donner des cours d'une certaine exigence et en même temps compréhensibles par tous, nous avait expliqué la présidente et fondatrice de l'association, Miriam Meier, professeur d'histoire en retraite - elle a donné des cours au lycée Le Corbusier de Poissy jusqu'en 2017. C'est de la vulgarisation exigeante. »

À l'époque, l'association



En haut : Miriam Meier (au centre) entourée des autres intervenants de l'Université populaire de Poissy. En bas : un public nombreux s'est déplacé pour l'inauguration, le 12 septembre.

comptait une quinzaine de bénévoles. Depuis mercredi 12, le nombre a dépassé les cent ! Contre une participation de 15 € par an, tous ont potentiellement accès à l'ensemble des conférences proposées, dans la limite des places disponibles.

Car en juin, la question des locaux se posait encore. En cette rentrée de septembre, il est établi que la Ville de Poissy met à disposition la salle Robespierre (avec une limite de cinquante places). L'association a également noué un partenariat avec

le lycée Le Corbusier pour bénéficier de plusieurs salles, notamment une salle de sciences. « La capacité d'accueil est limitée à une vingtaine de places, prévient la présidente. Il est donc nécessaire de s'inscrire à l'avance en utilisant notre

site Internet. »

Site Internet qui se veut le plus complet possible. « Vous y trouverez toutes les informations concernant les lieux, les horaires, le contenu des cours, le formulaire d'adhésion... Il sera possible également de télécharger tous les documents nécessaires pour les cours et de dialoguer avec les intervenants ou avec les responsables de l'association. »

Devenir intervenant

La présidente a enfin insisté sur le rôle actif de chaque adhérent. « Cela implique d'intervenir lors des cours. Sur chaque séance de deux heures, il sera prévu un espace de discussion d'au moins une demi-heure. » Les adhérents sont invités à participer aux assemblées générales de l'association. « C'est l'occasion d'infléchir les choix de l'Université populaire. » Et surtout, Miriam Meier a lancé un appel aux volontaires qui souhaiteraient participer en qualité d'intervenants bénévoles. « Il faut que la personne soit compétente dans son domaine, qu'elle ait l'habitude de parler en public et qu'elle ait une passion pour

la transmission. »

Toutes les thématiques sont recensées sur le site Internet. Citons quelques-unes : sciences physiques, avec un enseignant du collège Le Corbusier, prévention médicale par un chirurgien-dentiste, histoire des conseils de prud'homme par un spécialiste en la matière, l'histoire de Poissy par la mémoire de la commune, Bernadette Dieudonné, sorties botaniques avec une passionnée, la biologie cellulaire avec une chercheuse scientifique en retraite, les causeries historiques et un ciné-club historique avec Miriam Meier et Gérard Laflotte, le latin avec une ancienne prof, l'analyse financière avec une ancienne banquière, etc.

T.R.

■ PRATIQUE

Les cours se déroulent salle Robespierre, le mercredi de 14 h à 20 h hors vacances scolaires et le lundi de 14 h à 16 h. D'autres cours sont proposés au lycée Le Corbusier. Pensez à apporter sa carte d'adhérent. Adhésions, inscriptions et renseignements : <https://unipop-poissy.fr>

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un collectif s'oppose à la démolition du Ciné. Ville

Construit en 1928, le bâtiment du Ciné. Ville, qui a fermé ses portes depuis décembre dernier, doit être démolit dans les prochains mois. C'est en tout cas la décision que devait prendre le conseil municipal lundi soir. Deux jours plus tôt, à l'occasion des Journées du patrimoine, le collectif Les Amis du Ciné. Ville est venu clamer haut et fort son opposition.

90 ans

Par le biais d'une exposition et d'une projection en plein air, les membres ont présenté l'histoire de ce lieu, situé tout près de la mairie, qui fête ses 90 ans. « Curieuse façon de fêter son anniversaire que de le démolir, affirment de concert Christine Guillou et Agrès Brigaud, les porte-parole du collectif. Nous sommes nombreux à penser que c'est une erreur grave de priver Conflans de ce bâtiment, témoin de toute une époque, qui possède une valeur sentimentale et urbanistique. »

Conçu à l'origine comme une



Des bénévoles ont exprimé leur opposition au projet de la Ville de démolir le Ciné. Ville.

salle des fêtes avec une voûte en béton armé, ce bâtiment a été par la suite rénové puis transformé en cinéma avec ses trois salles. Loges et balcons ont notamment été préservés. « Il y a des façons de le faire revivre,

poursuivent-elles. Comme l'intégrer dans un projet architectural de la rénovation du centre-ville. Que va-t-il être construit à la place ? Quelque chose qui ressemble à ce que l'on voit dans toutes les

villes ? Il n'y aura pas d'identité ni de valeur historique. »

Télérama

Le collectif se bat depuis des mois en collaboration avec l'association Conflans Cadre de Vie et Environnement pour sauver l'ex-cinéma. Malgré leur demande d'inscription à l'inventaire des monuments historiques rejetée, les bénévoles ont repris espoir à la lecture de l'interview parue le 10 septembre dans Télérama de Pierre-Antoine Gatier. L'architecte en chef des Monuments nationaux y fustige notamment les démolitions hâtives. Parmi les exemples cités, la sauvegarde des Halles du Boulingrin de Reims, qui avaient été construites également avec une voûte en béton armée.

Mais, il semblerait bien qu'il soit trop tard. En rasant le Ciné. Ville, la municipalité prévoit d'y implanter des logements, des commerces ou encore une maison de santé pluridisciplinaire.

Florian Dacheux

■ EN BREF

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Recherche archives de la Grande Guerre

En vue d'une exposition sur la Grande Guerre, la Ville fait appel aux habitants possédant des objets d'époque et, notamment, des objets ayant appartenu à des poilus ou ayant été laissés par des soldats américains hébergés à Conflans durant l'été 1918. Prêtés à la Ville, ces objets seront restitués à leurs propriétaires après l'exposition. Fin de la collecte le 31 octobre 2018. Renseignements (service Culture) : 01 34 90 39 32.

Réunions de quartiers

Voici le calendrier des réunions de quartier : Après celle de Romagné-Renouveau et Les Roches, jeudi 13 septembre à 20 h à la salle des fêtes, les prochaines se dérouleront aux dates suivantes : Plateau-du-Moulin et Vieux-Conflans, jeudi 22 novembre à 20 h à la salle Bouyssel ; Chennevières, jeudi 6 décembre à 20 h à la maison de quartier Chennevières ; Fin d'Oise, jeudi 20 décembre à 20 h à la maison de quartier Fin-d'Oise.

■ POISSY

Atelier de comédie musicale

Si vous rêvez de chanter, danser et jouer la comédie et que vous n'avez jamais osé pousser la porte d'un cours, ou si vous avez envie de découvrir l'esprit de troupe et de prendre du plaisir sur scène alors cet atelier proposé par la compagnie L'Aventurine est pour vous. Le premier cours est offert. À partir du 17 septembre au Théâtre Blanche-de-Castille (49 avenue Blanche de Castille), tous les lundis de 18h à 20h30 (enfants, ados et adultes). Rens. : 06.72.65.31.44 ou compagnie.laventurine@gmail.com ou www.compagnielaventurine.com

■ VERNEUIL-SUR-SEINE

Opération vélo

Mercredi 19 septembre, de 12 h à 16 h, au complexe François-Pons, la police municipale vous donne rendez-vous pour un après-midi consacré au vélo et à la sécurité. Au programme : marquage des vélos, mini parcours de maniabilité, conseils, équipement et sécurité. Gratuit.